

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2013

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY*), Mme Dominique CONORT, M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Etienne DUPONT, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI (*pouvoir de Mme Pascale RENAUD*), M. Gilles CURTI (*pouvoir de M. Jacques BELLIER*), M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, M. Marc EMONET (*pouvoir de Mme Nathalie KRAMER*), M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY (*pouvoir de M. Bernard DEBAIN*), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (*pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (*pouvoir de Mme Marie BOËLLE*), Mme Martine SCHMIT (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON (*pouvoir de M. Michaël THOMAS*).

Absents excusés : M. Jean-Luc PESSEY (*pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Jacques BELLIER (*pouvoir à M. Gilles CURTI*), M. Bernard DEBAIN (*pouvoir à M. Christian MAMY*), Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, Mme Nathalie KRAMER (*pouvoir à M. Marc EMONET*), Mme Dana SOLECKI (*est sortie*), M. Christophe BOLLENGIER (*pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU*), Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Martine SCHMIT*), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOËLLE (*pouvoir à M. Laurent DELAPORTE*), Mme Pascale RENAUD (*pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI*), M. Michaël THOMAS (*pouvoir à Mme Pascale ROCHERON*).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 18 juin 2013

Date d'affichage de la convocation : 18 juin 2013

Nombre de conseillers en exercice : 74

Nombre de membres présents : 61

Nombre de pouvoirs : 9

Excusés : 3

N° de l'ordre du jour :

2013.06.31 : Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Conseil d'administration de l'Institut VeDeCoM.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu les articles L.5211-1 et L.5216-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2012-01-23 relative à l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la Fondation partenariale Mov'eoTEC ;

Vu la délibération n°2013-04-16 relative à l'adoption du projet stratégique pour le développement économique du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, en particulier la priorité donnée au soutien de la filière automobile et des mobilités innovantes ;

Considérant la décision de l'Agence Nationale de la Recherche du 9 mars 2012 de donner une suite favorable à la labellisation en « Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées » (IEED) du projet VeDeCoM déposé par la Fondation partenariale Mov'eoTEC ;

Considérant le courrier du Président de la Fondation partenariale Mov'eoTEC, en date du 22 avril 2013 ;

Par délibération du 31 janvier 2012, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est devenue membre de la Fondation partenariale Mov'eoTEC, en vue de soutenir le projet de l'institut VeDeCoM (Véhicule Décarboné et Communicant et sa Mobilité), qui concerne les grands enjeux de mobilité du 21^{ème} siècle. Elle subventionne la Fondation à hauteur de 6 000€ / an et œuvre activement pour favoriser son implantation pérenne au sein de la zone d'activité économique d'intérêt intercommunautaire de Versailles-Satory, à l'horizon du début de l'année 2015.

Devenu lauréat des Investissements d'Avenir pour les instituts d'excellence en matière d'énergies décarbonées (IEED) le 9 mars 2012, l'Institut VeDeCoM a commencé son activité opérationnelle en s'appuyant sur la Fondation partenariale Mov'eoTec. Récemment, le Conseil d'administration de Mov'eoTec a voté une autorisation de modification de ses statuts afin de les mettre en conformité avec les demandes du Commissariat général à l'investissement. Dès que ces statuts seront promulgués par le rectorat de Versailles, la Fondation changera de nom pour s'appeler désormais IEED VeDeCoM.

En conséquence, la gouvernance de la Fondation doit être mise en conformité avec ses nouveaux statuts et il convient de procéder au renouvellement de la composition de son Conseil d'administration. Dans la nouvelle configuration de l'IEED VeDeCoM, les donateurs associés, dont la communauté d'agglomération fait partie, auront a priori les mêmes devoirs et les mêmes droits que les fondateurs de Mov'eoTec dans la gouvernance de l'institut.

Se porte(nt) candidats :

- M. François LAMBERT
- M. Gilles PANCHER

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve la participation de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Conseil d'administration de la Fondation Mov'eoTEC, qui s'appellera prochainement IEED VeDeCoM ;*
- 2) *décide de procéder au scrutin public à la désignation des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du Conseil d'administration de la Fondation Mov'eoTEC / IEED VeDeCoM ;*
- 3) *désigne, à l'issue du vote au scrutin public, M. François LAMBERT comme représentant titulaire, et M. Gilles PANCHER comme représentant suppléant pour siéger au sein du Conseil d'administration de la Fondation Mov'eoTEC / IEED VeDeCoM.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 61

Suffrages exprimés : 70 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,



Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services



078-247800584-20130625-AG31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2013